

TEE DE DEPART, (R 11)

Le « box », l'aire de départ c'est l'endroit où vous mettez votre balle en jeu. C'est un rectangle délimité par des marques pour la largeur d'où vous mesurez la profondeur avec deux longueurs de club. La balle est mise sur un tee (pas obligatoire, voir PS ci-dessous et R 11-1), à l'intérieur de ce box. La stance peut être prise à l'extérieur du box. Les marques sont considérées comme fixes quand vous jouez votre premier coup – après, ces marques sont des obstructions. (D 11-2/1 et D 11-2/2).

(Voir R.11-4.b pour les sanctions si vous mettez la balle en jeu d'une mauvaise aire de départ). C'est comme si vous jouiez votre coup devant le box, devant une ligne imaginaire entre les marques. Pour juger un mauvais départ, la balle doit être devant cette ligne. Dans tous le cas, mauvaise aire de départ ou départ devant la ligne, vous encourez une pénalité de deux coups, le coup de départ ne compte pas et vous devez refaire votre première mise en jeu. Avec la correction, vous entamez le trou avec un total de 3 points. Si vous ne corrigez pas votre erreur vous êtes disqualifié. **(Voir MATCH PLAY pour une autre réglementation).**

Marques de départ manquantes : Dans une compétition ou parcours amical, vous pouvez estimer la ligne de départ depuis la hauteur des marques peintes au sol sur le côté de l'aire de départ. Il convient toutefois d'en aviser le Comité dans la mesure du possible. (D 11-4b/2 & 3)

Joueurs spectateurs : Tenez-vous sur le côté, face au joueur qui est en train de mettre la balle en jeu. Ne faites pas de bruit. Ne vous mettez pas tout de suite derrière sur sa ligne de jeu. Quand c'est votre tour de prendre le départ, soyez prêt avec votre équipement à disposition. (Etiquette).

Si, à l'adresse, la balle tombe accidentellement du tee, même s'il s'agit d'un coup d'essai, sans intention de frapper la balle, vous pouvez la remettre sur le tee, sans pénalité, (D 18-2a/19).

Vous pouvez également répéter votre coup, sans pénalité, si vous arrêtez volontairement votre mouvement de descente du club, sans avoir touché la balle et sans donner l'impression d'avoir fait un air shot. Cela nécessite un bon réflexe ! (Définitions « Coup »).

La balle est en jeu avec votre mouvement en avant du club dans l'intention de frapper et bouger la balle, (Définitions « Coup »).

Par contre si vous avez fait un air shot, la balle est considérée en jeu en comptant un coup. Si la balle reste sur le tee, vous n'avez pas le droit de toucher la balle pour mieux orienter le tee. Si vous faites bouger la balle, vous encourez un point de pénalité et, vous devez remettre la balle dans l'ancienne position sur le tee. Bouger la balle veut aussi dire, bouger le tee vers le haut ou le bas ou, à un autre endroit. (D 18-2a/1).

Et **attention**, c'est maintenant que cela se corse :

- Après un air shot, la balle est restée sur le tee. Elle est en jeu en comptant un coup. Si, en adressant à nouveau la balle sur le tee, vous la faites tomber par mégarde, vous devez la remettre sur le tee. Mais, comme la balle a bougé vous encourez un point de pénalité. (R 18-2a).
- (D 18-2a/2) Si votre coup fait tomber la balle du tee, votre balle est en jeu en comptant un coup. Dans ce cas, vous pouvez la jouer là où elle se trouve, sans tee. Si vous relever la balle, vous encourez une pénalité d'un point et vous devez remettre la balle à sa place. (R 18-2a). Par contre, si le joueur remet la balle sur le tee, la pénalité est la même : un point et la distance, (voir R 27-1a). Cette dernière pénalité annule et remplace la première pénalité ci-dessus.

Après avoir mis la balle en jeu régulièrement mais reste dans le box de départ, pour une raison ou une autre, vous vous avez le droit, pour le coup suivant, d'enlever les marques de départ (devenues des obstacles amovibles).

Vous pouvez utiliser un tee chaque fois qu'une option des règles vous autorise à retourner dans le box de départ. Par exemple R. 26 obstacles d'eau et R. 28 balle injouable et, enlever les marques de départ. Dans ce cas, il ne s'agit plus d'une première mise en jeu de la balle.

PS

Dans tous les cas ci-dessus j'ai présumé que le joueur utilise un tee, situation plus fragile que s'il mettait la balle en jeu sur le sol de l'aire de départ. Tous les cas de figure évoqués ci-dessus s'appliquent aussi à une balle mise en jeu depuis le sol. La seule différence consiste dans le mouvement de la balle, soit elle tombe du tee ou elle ne fait qu'osciller et se remet à sa place initiale sur le sol ce qui n'entraîne pas de pénalité puisque la balle ne s'est pas déplacée.

Max Schibli
Commission Sportive GC La Côte
Mai 2012